

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE (proc de C HADDAD), A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, B PERRUSSET, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), MF TASTEVIN, JF DURAND, L JOFFRE, B LADRAY, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, D BERAL, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, MF MARTIN (proc de P ROUX), J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER (proc de F SOULAVIE), A ROUSSET (proc de M CEYSSON), B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIEILHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 34

Procurations : 9

Votants : 43

Absents : 9

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND

Absents : JP LARDY, E ROCHE, E SAUGET, P DUPONT, B TEYSSIER, P CORTIAL, G DOZ, V VANDUYNLAGER ET M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Date de convocation : 17/06/2025

Objet : Compte rendu des délibérations du Bureau.

DELBUR10062025-01 Programmation d'événements - Les rendez-vous de juin et juillet 2025 de la Médiathèque intercommunale Jean Ferrat sur le territoire de la CCBA - Signature de conventions et contrats

Vu l'arrêté préfectoral n°07-2016-12-26-002 portant constitution d'une communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes « le Vinobre » et « Pays d'Aubenas-Vals » à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

Vu la délibération n°23072020-06R du Conseil Communautaire en date du 23/07/2020, donnant délégation de fonctions au Bureau ;

Considérant qu'une des missions de la Médiathèque intercommunale est de promouvoir ses collections par l'intermédiaire d'actions culturelles ;

La Médiathèque propose d'organiser en juin 2025 :

- L'accueil de la musicienne Coline Gauthier pour l'accompagnement musical de contes et un temps de rencontre autour d'instruments de musique, le mercredi 18 juin à 18h30 dans le parc de Vals-les-Bains, dans le cadre d'une série d'événements organisés en écho à la programmation sur les héritages industriels, culturels et paysagers de la Médiathèque intercommunale

Signature d'un contrat de prestation pour régler sa venue de 350 € TTC comprenant sa rémunération et les frais de transport et de repas.

La Médiathèque propose de coordonner l'évènement Partir en livres du 18 juin au 8 juillet 2025, autour de la thématique "Les animaux et nous" avec le déploiement d'un programme sur le territoire de la CCBA. La Médiathèque Intercommunale Jean Ferrat coordonnera les propositions en réalisant une communication commune et en pilotant le projet fil rouge et certaines animations. Six bibliothèques des communes de Vesseaux, Ailhon, Saint Étienne de Boulogne, Mercuer, Lavilledieu et Vals Les Bains participent à l'évènement.

La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas a été labellisée par le Centre National du Livre (CNL) et a obtenu une subvention de 1000 € pour ce projet.

Les animations sont les suivantes :

- Accueil de l'illustratrice, Marianne Pasquet, pour 6 ateliers d'intervention entre le mercredi 18 juin et le mardi 8 juillet sur les communes de Ailhon, Lavilledieu, Mercuer, Saint Etienne de Boulogne, Vals les Bains et Vesseaux.

Signature d'un contrat d'engagement pour régler les revenus artistiques, 1 848 € TTC, selon le tarif de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse ainsi que les frais de déplacement allers et retours de 136 € TTC.

- 2 ateliers d'intervention menés par la médiatrice d'ARCHÉOZOO ATELIERS JEUNESSE sur les communes de Saint Etienne de Boulogne le Mardi 24 juin et Lavilledieu le Lundi 7 juillet.

Signature d'un contrat de prestation pour régler les ateliers d'un montant de 400 € TTC et les frais de déplacement allers et retours d'un montant de 99 € TTC.

- La programmation de 2 balades contées par la conteuse Élodie Blanc sur les communes de Ailhon le dimanche 22 juin et Mercuer le mercredi 25 juin.

Signature d'un contrat de prestation pour régler les 2 balades contées d'un montant de 500 € TTC.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer les contrats relatifs aux actions culturelles programmées par la Médiathèque intercommunale Jean Ferrat de juin à juillet 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- .

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 25 juin 2025.

Le Président, Max TOURVIELHE